

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
28 SEPTEMBRE 2026

25^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : TROIS ENTREPRENEURS ISSUS DE QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DISTINGUÉS EN OCCITANIE

Occitanie, 28 septembre- Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Banque des Territoires, récompense des créateurs d'entreprises ayant implanté ou souhaitant déployer leurs activités dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville¹ (QPV).

Cette 25^e édition lancée en avril 2026, s'inscrit dans le **Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030**. Déployé localement, ce programme fédère aujourd'hui près de 300 partenaires notamment membres du collectif Cap Créa, mobilisant des experts qui accueillent et accompagnent les créateurs au quotidien.

Organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par **BGE**, le concours est soutenu par **l'Agence nationale de la cohésion des territoires** (ANCT), **la Banque des Territoires**, **France Télévisions**, **Radio France**, **France Travail**, et le **Club XXI^e siècle**.

Un jury régional, présidé par la Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance, s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats régionaux et un Prix Coup de Cœur :

- *Karim CHELLAH*, lauréat régional dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- *Guillaume CLAIR*, lauréat régional dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an**, issus et/ou implantés dans un QPV.
- *Sophie FRANÇOIS*, lauréate **Prix Coup de cœur**, une distinction honorifique décernée par le jury pour saluer la qualité et le potentiel de son projet. Ce prix témoigne de l'intérêt particulier porté par le jury à son initiative.

Les deux lauréats régionaux reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création** et **1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ces deux lauréats entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2026 qui désignera **8 lauréats nationaux**. Ceux-ci recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros ou une campagne de visibilité média.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.



Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Karim CHELLAH

Entreprise en nom propre : PROJET AZROW

Ville / Quartier : Montpellier

Accompagné et/ou financé par : BGE

- **Parcours :** Pendant plus de quinze ans, Karim Chellah exerce comme éducateur spécialisé. Diagnostiqué autiste Asperger tardivement, il connaît lui-même les difficultés que peut représenter le monde du travail lorsqu'il est peu adapté au handicap. En parallèle, il s'investit dans le handisport, crée une antenne au sein d'un club et accompagne des athlètes jusqu'à des compétitions internationales. Après une première tentative de création d'activité comme éducateur libéral, il choisit de se reconvertir dans les métiers du bâtiment. Il veut alors mettre son expérience de l'accompagnement et de l'inclusion au service d'un nouveau projet professionnel.
- **L'idée et l'entreprise :** Le projet AZROW naît de cette reconversion et d'un constat : le bâtiment manque de main-d'œuvre tandis que de nombreuses personnes en situation de handicap restent éloignées de l'emploi. AZROW a pour ambition de répondre à ce problème, en proposant des prestations de rénovation, d'aménagement intérieur et de maintenance du bâtiment, assurées en partie par des personnes en situation de handicap recrutées, formées et accompagnées. Le nom, qui signifie « caillou » ou « roche » en berbère, **rappelle celui du village natal** de Karim, et renvoie à l'idée de solidité, d'ancrage et de résilience de son projet. Avant de créer la société, envisagée pour janvier 2027, Karim et Arnaud Ramat ont chacun lancé leur auto-entreprise afin de tester le modèle, développer une première clientèle, et constituer un apport personnel plus conséquent. Le chiffre d'affaires développé depuis le début de l'expérimentation en mars 2026 leur permet aujourd'hui de commencer à recruter des apprentis en situation de handicap
- **L'impact et l'engagement :** Karim veut faire du projet AZROW un moyen d'ouvrir davantage les métiers du bâtiment aux personnes en situation de handicap. Son propre parcours nourrit directement cette ambition. Il souhaite montrer qu'avec un accompagnement et des conditions de travail adaptés, ces métiers peuvent leur être accessibles. Le projet prévoit aussi de créer des passerelles vers l'emploi et la formation pour les habitants des quartiers prioritaires, notamment à travers des stages, des contrats et, à terme, des recrutements. La dimension environnementale fait également partie du projet, avec une attention portée aux matériaux, à la rénovation durable, au tri et au traitement des déchets de chantier ainsi qu'au réemploi des matériaux. Des échanges ont notamment été engagés avec Envirobat. À terme, Karim souhaite faire évoluer AZROW vers une entreprise adaptée et créer des emplois durables autour de cette activité.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréat : Guillaume CLAIR

Entreprise en nom propre : PAS PERDU

Ville / Quartier : Montpellier

Accompagné et/ou financé par : BGE, Diversidays/La Mélée, BIC, CCI

- **Parcours :** Ingénieur en sciences de l'environnement, Guillaume Clair travaille depuis plusieurs années sur la qualité de l'eau potable en Afrique. Entre ses missions de terrain, il commence à s'intéresser au gaspillage alimentaire. Il a également travaillé dans des exploitations agricoles et maraîchères, où il mesure concrètement les ressources nécessaires pour produire notre alimentation. Le déclic arrive lorsqu'il tombe sur une poubelle remplie d'invendus encore parfaitement consommables. De retour en France, il étudie le secteur, observe les difficultés rencontrées par les associations pour collecter les surplus et cherche une solution pour faciliter le don.
- **L'idée et l'entreprise :** Son entreprise Pas Perdu est née d'un constat simple, trop de denrées encore consommables finissent à la poubelle alors que des associations manquent de moyens pour les collecter. Guillaume Clair décide donc de créer un service capable de faire le lien entre les professionnels disposant



d'inventus et les structures d'aide alimentaire. À Montpellier, l'entreprise récupère les surplus auprès de boulangeries artisanales, d'organismes d'événements et d'autres acteurs de l'alimentaire, puis les redistribue à des associations caritatives et étudiantes. Le nom Pas Perdu joue sur « pain perdu » et l'expression « c'est pas perdu ». Pour certaines collectes en ville, Guillaume utilise un vélo cargo, pratique dans les petites rues de Montpellier. L'entreprise prend ainsi en charge la collecte, le transport et la redistribution des denrées, avec l'objectif de rendre le don plus simple et plus régulier.

- **L'impact et l'engagement** : Réduire le gaspillage alimentaire tout en améliorant la qualité des dons est au cœur du projet. Pas Perdu défend un modèle économique qui associe activité rentable et mission solidaire, sans faire reposer son fonctionnement sur les subventions. L'entreprise a déjà créé des emplois et souhaite poursuivre son développement en intégrant notamment des personnes en insertion. Guillaume veut d'abord faire de Pas Perdu une structure de référence à Montpellier pour la valorisation des inventus, avant de déployer le modèle dans d'autres métropoles françaises. Cette croissance doit aussi s'appuyer sur des solutions de livraison à vélo cargo et sur des collaborations avec des entreprises et coopératives locales de coursiers à vélo.

COUP DE COEUR JEUNE POUSSE :

Lauréate : Sophie FRANÇOIS

Entreprise en nom propre : L'ÂME DES CHEVEUX

Ville / Quartier : Narbonne

Accompagnée et/ou financée par : BGE et France Active Airdie

- **Parcours** : Titulaire d'une licence, Sophie François a été régulatrice de secours en montagne pendant dix ans, avant d'exercer dans l'immobilier, la photographie et l'assistantat indépendant. Ayant elle-même été confrontée à des pertes de cheveux sans trouver de prise en charge globale, elle s'est reconvertie en passant un CAP coiffure et en se formant à la trichologie (science du cheveu et du cuir chevelu), au Head Spa et à la sonothérapie.
- **L'idée et l'entreprise** : Créé en février 2025 à Narbonne, le centre propose une expertise capillaire associant bilans par micro-caméra et soins de bien-être holistiques. L'établissement utilise des cosmétiques végans français et cible des **publics** souvent délaissés par les structures traditionnelles, notamment les personnes souffrant d'alopécie, les femmes en période hormonale spécifique et les **personnes aux** cheveux texturés. L'entreprise prévoit l'ouverture d'un pôle de formation professionnelle **d'ici la fin de l'année 2026**.
- **L'impact et l'engagement** : Implanté au sein du secteur piétonnier soutenu par les programmes municipaux de revitalisation commerciale, le centre de soins participe activement à la vie locale via l'engagement de Sophie François au bureau de l'association des artisans et commerçants. Évaluée à 69/100 à l'Impact Score RSE pour sa gestion environnementale, la structure allie dynamisation du centre-ville, approvisionnement responsable et démarche inclusive en proposant un accompagnement bien-être accessible aux publics fragilisés.

Plus d'informations sur : <https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/concours-talents-des-cites/>

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : [Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr](https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr)

Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2026 aux lauréats de la région Occitanie aura lieu lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance, le 15 octobre à Toulouse**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales. L'occasion également de célébrer les 25 ans du concours Talents des Cités !

Contacts presse :

**BPIFRANCE**

Gabrielle Debains
06 64 78 19 53
gabrielle.debains@bpifrance.fr

AGENCE THE DESK

Dora Nanaa
06 20 71 46 35
dora@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie Imbert
06 77 56 38 82
Aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

MINISTERE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

01 44 49 85 65
valentin.vella@ville-logement.gouv.fr

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

07 62 61 50 25
relations.presse@anct.gouv.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville. À ce titre, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services essentiels, de l'éducation, de l'emploi, de l'insertion, du développement économique ainsi que du renforcement du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur LinkedIn et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires



La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

À propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en oeuvre de leurs projets. Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.